**ATTESTATION**

**d’obtention de la compétence « Animer un atelier pédagogique »**

Objectif n°1 : « Animer un atelier pédagogique général ou organisationnel pendant un stage initial initiateur. »

Objectif n°2 : « Animer un atelier pédagogique pratique pendant une séance en piscine ou en milieu naturel. »

Stage Organisé par  Nom de la structure  N°

**Le stagiaire :**

 Nom  Prénom

Date de naissance  Licence   N°

Adresse

Code Postal  Ville

A obtenu la compétence « Animer un atelier pédagogique » en animant un atelier pédagogique :

général ou organisationnel pendant un stage initial initiateur qui s’est déroulé à
du  au  (objectif n°1)

pratique pendant une séance en piscine ou en milieu naturel qui s’est déroulée à
du  au (objectif n°2)

**Le responsable du stage :**

Nom *Nom du délégué CTR* Prénom   N°

Date *date de l'attestation*

 Cachet Signature

La validité de cette attestation est de 9 mois à la date de sa délivrance.

**Pour obtenir le Brevet TSI, il faut compléter le formulaire HelloAsso disponible sur ce QRCode en fournissant les éléments suivants :**

l’attestation de participation à un stage « Tuteur de Stage Initiateur » (ou l’attestation de participation au stage initial MF2) ;

l’attestation de l’obtention de la compétence « Animer un atelier pédagogique » ;

la copie de la carte RIFA Plongée ;

effectuer le règlement en ligne de 16€.